

Les crédits

M. Jean-Pierre Hogue (Outremont): Madame la Présidente, j'aimerais aujourd'hui faire écho à une importante annonce faite, hier, par notre gouvernement concernant l'avenir de la grande région de Montréal.

Il m'apparaît indiqué, au départ, de rappeler que notre gouvernement s'est toujours tenu au fait de la situation de Montréal, au cours des dernières années, et a toujours pris les mesures qui s'imposaient pour permettre à Montréal, ainsi qu'à sa population, de retrouver sa prospérité.

Montréal, comme vous le savez, a vécu depuis environ 10 ans des moments difficiles. Cependant, nous pouvons dire maintenant que des jours meilleurs sont arrivés. La métropole québécoise a, en effet, défini sa vocation et elle s'engage maintenant dans la réalisation de ses objectifs. Montréal est en train de consolider davantage son positionnement, et son économie vit actuellement une transformation des plus intéressantes.

C'est pourquoi il est important d'appuyer par tous les moyens possibles ce renouveau, de sorte qu'il profite au maximum à l'ensemble de la collectivité montréalaise.

C'est avec cet objectif en vue que l'honorable Benoît Bouchard, ministre responsable du développement régional au Québec, a annoncé hier qu'une somme supplémentaire de 150 millions de dollars sera consacrée par notre gouvernement en vue de favoriser le développement économique de Montréal.

Je voudrais tout de suite préciser que ces fonds viendront s'ajouter aux sommes importantes que le gouvernement canadien investit déjà dans la région de Montréal, et ce dans le cadre d'interventions qui portent sur toutes les sphères de l'activité économique de Montréal.

Les 150 millions de dollars annoncés hier permettront principalement d'aider la réalisation de projets dans les secteurs les plus prometteurs pour le développement de la cité, et notamment dans les sept axes de développement reconnus par notre gouvernement comme les plus aptes à assurer la prospérité de Montréal.

Je voudrais également, madame la Présidente, attirer l'attention des députés de cette Chambre sur le fait que notre gouvernement s'intéresse depuis longtemps à la question du développement de Montréal.

Dès 1985, le gouvernement créait le Comité ministériel sur le développement de la région de Montréal, appuyé par un comité consultatif du secteur privé. Celui-ci proposait, en 1986, des orientations et des initiatives pour développer la région.

Dans la foulée des recommandations de ce comité consultatif, notre gouvernement s'est doté, en 1987, d'une stratégie mettant en évidence les atouts de Montréal

et privilégiant sept axes de développement, soit les activités internationales, la haute technologie, la finance et le commerce international, le design, les industries culturelles, le tourisme et, enfin, le transport.

Depuis 1987, le gouvernement du Canada, conjointement avec ses partenaires, a investi considérablement dans la planification stratégique applicable aux secteurs industriels et culturels de Montréal et ses environs. Il est utile de rappeler, à titre d'exemple, la participation du gouvernement à l'établissement de l'Agence spatiale canadienne, la création du Centre d'initiative technologique, l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts, l'aménagement du Vieux-Port et combien d'autres, j'en passe.

Ce genre de réalisations, combiné à celles des autres paliers gouvernementaux et aussi, il va de soi, du secteur privé, aide à définir la véritable vocation de Montréal et aide à renforcer sa compétitivité sur les marchés internationaux.

Aujourd'hui plus que jamais, vous le savez, la région de Montréal dispose des ressources et des atouts pour réaliser sa véritable vocation, soit celle de centre industriel et technologique international.

Ces 150 millions de dollars seront investis avec les partenaires de Montréal dans les axes privilégiés de développement. Ces nouvelles ressources serviront à poursuivre les efforts en appui à la stratégie que poursuit le gouvernement fédéral depuis 1987 et à appuyer des initiatives qui s'inscriront dans un processus d'innovation et de consolidation des infrastructures stratégiques.

Le fonds permettra d'intervenir de façon complémentaire et/ou conjointe avec le gouvernement du Québec et la société Innovatech Grand Montréal, que ce dernier a mis sur pied il y a quelques semaines. Il permettra également d'établir des partenariats avec l'entreprise privée, les corporations et groupes de promotion économique de Montréal pour lancer des projets, compléter des analyses, doter Montréal d'équipements ou d'infrastructures-clés.

Madame la Présidente, je ne voudrais pas conclure sans souligner que le développement et la prospérité de Montréal constituent des objectifs qui ne pourront être atteints sans l'action concertée des gouvernements, des institutions d'enseignement, des administrations municipales et du secteur privé. Tous ensemble, nous devons travailler, et encore davantage travailler à relever ce défi.

Bien sûr, l'injection de 150 millions de dollars supplémentaires s'inscrit dans cet esprit de collaboration et de concertation. Mais plus encore, cette décision témoigne de la volonté ferme du gouvernement canadien de mettre entre les mains de tous les intervenants montréalais les